



# HABITER LA TERRE COMME UN BIEN COMMUN : UNE RÉVOLUTION DE PENSÉE ?

Perrine Michon

*La figure des biens communs apparaît aujourd'hui comme un paradigme de plus en plus fréquemment mobilisé pour penser, dire quelque chose et agir dans notre environnement écologique et social.*

Ce paradigme, mobilisé par Elinor Ostrom pour présenter une alternative de pensée à la « Tragédie des communs » de Garrett Hardin (cf. p. 36), se révèle inspirant au début de ce nouveau millénaire pour penser et agir dans notre monde globalisé. En effet, celui-ci semble se cogner, avec des intensités variables au gré des crises diverses, à une triple aporie : aporie environnementale ; aporie économique avec les limites atteintes par le capitalisme financier, devenu l'unique modèle économique depuis l'effondrement du monde communiste ; et aporie politico-sociale avec le creusement des inégalités, la fragilisation du modèle démocratique et l'écart croissant entre les élites et une large fraction de la société. Le modèle des biens communs tels qu'Elinor Ostrom l'a étudié et décrit de par le monde, en étudiant tout un ensemble de cas de gestion de ressources environnementales par ce système des communs, offre une alternative de pensée et d'action inspirant mais exigeant. On reprendra ici sa définition d'un bien commun. Elinor Ostrom le définit comme un ensemble reposant sur 3 pieds :

une ressource, une communauté et les règles que cette communauté se donne pour gérer cette ressource. C'est ce troisième pilier qui fait l'intérêt et la richesse de ce modèle mais aussi toute sa subtilité et sa difficulté ; et c'est cette troisième dimension qui vient bousculer nos manières de vivre et de penser, pour nous habitants du monde occidental, entrés dans ce troisième millénaire. En effet, ce que ce modèle met en avant et ce sur quoi il repose de manière cruciale et vitale est la relation qu'une communauté va établir entre ses membres, et entre elle et la ressource. Or, dans notre société d'individus, aspirant à toujours plus d'individuation, de singularisation, d'autonomie et de maîtrise, ce troisième pilier peut s'avérer complexe

**POUR ELINOR OSTROM,  
LE BIEN COMMUN REPOSE SUR  
TROIS PIEDS : UNE RESSOURCE,  
UNE COMMUNAUTÉ ET LES  
RÈGLES FIXÉES PAR CETTE  
COMMUNAUTÉ POUR GÉRER  
LA RESSOURCE.**

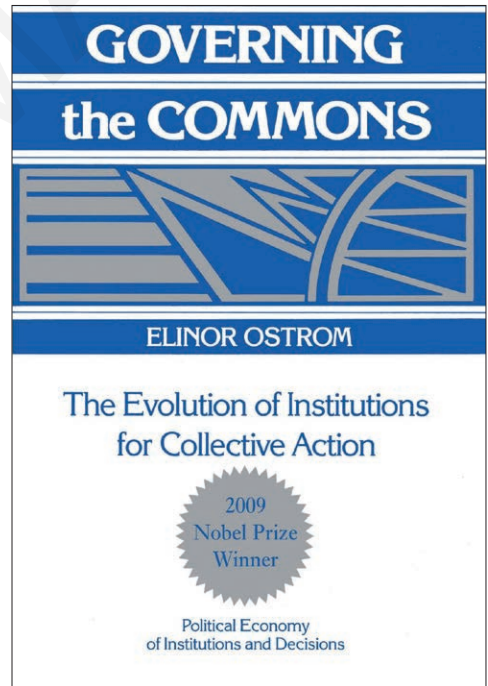


**Fig. 5** – Elinor Ostrom (1933–2012) a reçu le prix Nobel d'économie en 2009 « pour son analyse de la gouvernance économique, et en particulier, des biens communs ».

et difficile à mettre en œuvre; et appelle *in fine* à une véritable révolution de pensée.

Ce pilier relationnel sur lequel repose le système des communs nous oblige à sortir des logiques dichotomiques dans lesquelles nous nous sommes progressivement enfermés, et en fonction desquelles nous nous positionnons pour lire et agir dans le monde: la principale d'entre elles étant la logique publique / privée qui a structuré les positionnements économiques et sociaux de l'après Seconde Guerre mondiale, conformément à la thèse de Garrett Hardin: soit la puissance publique est la puissance habilitée à gérer et distribuer une richesse, soit la gestion

de celle-ci et l'efficacité de cette gestion relève des acteurs privés et de leur mode opératoire. Les enquêtes de terrain menées par Elinor Ostrom démontrent avec une multitude de cas à l'appui, que ce modèle binaire antithétique n'épuise pas toutes les manières de faire et qu'une troisième voie est possible: une communauté qui s'en donne les règles et les moyens peut parfaitement gérer, de manière efficace et durable, dans l'intérêt de tous et de la ressource, un accès et un usage de cette ressource qui ne l'épuise pas et qui permette à la communauté de vivre de manière durable.



**Fig. 6** – Elinor Ostrom publie cet ouvrage en 1990. Il ne sera traduit en français qu'en 2010.



Cette manière d'envisager la relation à la ressource a déjà été pensée à d'autres époques : administration des cités médiévales italiennes aux XIII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles autour de la gestion de la ressource hydraulique notamment ; et système des communaux dans la France médiévale, qui donnait un droit d'accès à certains terrains à l'ensemble de la communauté villageoise. Cependant, cette manière d'être au monde ne va pas forcément de soi dans notre monde occidental, qui a progressivement érigé la propriété privée comme le socle économique de la révolution industrielle, avec le mouvement des enclosures en Angleterre à partir du XVI<sup>e</sup> siècle, et comme la brique politique de base de la démocratie en France et en Europe à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle. Aujourd'hui, dans le monde occidental où les destins singuliers sont mis en valeur, où l'émancipation indivi-

duelle est posée comme horizon d'attente et clé du bonheur et où le système économique dans son ensemble repose sur des logiques (plus ou moins illusoirs) de promotion de la liberté et de l'expression de son individualité, le paradigme des biens communs ne va pas nécessairement de soi et nécessite d'opérer au moins un pas de côté pour en comprendre les ressorts intrinsèques et peut-être même une forme de révolution de pensée pour revisiter et réinterroger la manière dont nous nous inscrivons dans le monde aujourd'hui.

En quoi cette manière d'envisager notre inscription dans le monde constitue-t-elle une révolution de pensée ? Le système des communs vient bouleverser notre rapport au monde à un triple niveau : il vient nous obliger à modifier notre regard sur l'environnement et partant, la manière dont nous nous y inscrivons. Il implique de revisiter notre rapport à l'autre et à l'altérité. Enfin, il requiert une mutation de notre rapport à soi qui exige une opération de décentrement, qui est peu dans l'air du temps.

### UNE MUTATION DE NOTRE REGARD SUR L'ENVIRONNEMENT : LA NÉCESSITÉ DE RÉINTÉGRER LE « JE » DANS LE JEU

Le système des communs rend impossible l'externalisation de l'environnement. Cette manière, empreinte de rationalisme cartésien, de projeter l'environnement à l'extérieur de nous-même et de l'envisager comme un objet que l'on peut mesurer, contrôler et maîtriser, dont on ne fait pas partie et qui ne fait pas partie de nous n'est plus tenable. L'espace/l'environnement,

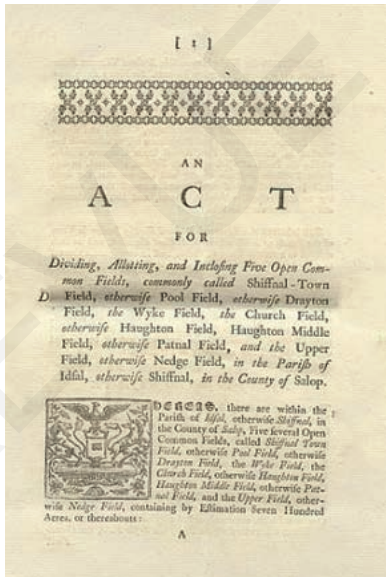


Fig. 7 – Un acte d'enclosure datant de 1793.

que ce soit à l'échelle de la planète ou d'une parcelle constructible, ne peut plus être perçu et conçu comme une simple surface sur laquelle on pourrait projeter de manière indifférente et indifférenciée des objets ou des formes qui répondraient à nos besoins, nos aspirations, nos désirs ou nos fantasmes du moment, en pensant que cela n'aura aucune incidence ni d'effet boomerang. Si l'on prend un exemple issu du champ de l'urbanisme, cette manière de considérer l'environnement présente dans le modèle déployé après la Seconde Guerre mondiale pour apporter des solutions à la crise du logement et encadrer la croissance des villes, a atteint très vite ses limites, quelques années seulement après sa mise en pratique. Inspiré des théories de Le Corbusier, synthétisées et présentées dans la Charte d'Athènes, qui ont trouvé un large écho chez les architectes, les urbanistes, les aménageurs et les décideurs politiques dans les années 1950-1960, ce courant architectural et urbanistique envisageait l'espace de manière ubiquiste, comme si chaque « ici » était l'équivalent de n'importe quel « ailleurs » et pouvait indifféremment recevoir les mêmes formes architecturales et partant des modes d'habiter similaires quel que soit le contexte socio-géographique. L'aporie de ces « chemins de grue » qui ont donné naissance à ce que l'on a appelé des « grands ensembles » montre bien les limites de cette manière de concevoir l'espace comme une surface « amorphe », sans relief, sans spécificité qui n'a comme seule fonction que celle d'accueillir les projections issues du cerveau des humains. On tente aujourd'hui de corriger

**ON TENTE AUJOURD'HUI  
DE CORRIGER CETTE MANIÈRE  
DE PENSER LA VILLE,  
DE PRENDRE EN COMPTE  
LA PARTICULARITÉ DES LIEUX,  
DE MÉNAGER LES LIEUX PLUS  
QUE DE LES AMÉNAGER.**

cette manière de penser la ville, de prendre en compte la particularité des lieux, de ménager les lieux plus que de les aménager, mais les logiques socio-économiques restent fortes et empreintes de paradoxes. Même si la forme architecturale a changé et s'est horizontalisée, le développement des lotissements pavillonnaires standardisés en tout point de la France relève *in fine* de cette logique peu attentive aux lieux. La manière dont on conçoit notre rapport aux océans peut se décliner selon le même spectre : de simple masse d'eau susceptible d'engloutir sans incidence nos déchets, à un gisement potentiel de ressources pour les découvertes scientifiques et médicales jusqu'à la possibilité de leur conférer une représentativité dans des réunions comme la COP21 ou un statut de personnalité juridique, notre manière de les concevoir et d'appréhender la relation que l'on tisse avec eux est révélatrice de notre inscription à la surface de la Terre.

En lieu et place de cette acception cli-vante et dualiste de notre rapport à l'environnement, le postulat que requiert le système des communs est celui de l'indissociabilité humain/environnement. Ce postulat de la reliance, que nous sommes tous liés les uns aux autres, humains



**LE COMMUN, C'EST CE QUI  
N'APPARTIENT NI À L'UN, NI À  
L'AUTRE MAIS SURGIT COMME  
ENCORE AUTRE CHOSE.**

comme non-humains, et qu'un impact à un endroit de la chaîne affecte, à plus ou moins long terme, l'ensemble de la chaîne, vient bousculer la conception dualiste humain/environnement qui a présidé durant tout l'essor de la modernité à la manière d'envisager l'inscription de l'Homme dans son environnement. Aujourd'hui, il n'est plus possible de situer l'humain à l'extérieur du reste du vivant (au-dessus, à côté...): il est immergé dedans. Nous faisons partie du vivant. Il est temps de ré-intégrer, à sa juste place, le « je » humain dans le jeu du vivant.



**Fig. 8** – La Cité radieuse, à Marseille, édiflée par l'architecte Le Corbusier, entre 1947 et 1952.

**UNE ÉVOLUTION DE NOTRE RAPPORT  
À L'AUTRE: COMMENT S'ENTENDRE ?**

L'autre paramètre que ce système des communs vient questionner en profondeur est notre rapport à l'autre et aux autres. Puisque l'un des trépieds du système des communs est constitué par l'ensemble des règles que se donne une communauté pour ordonner la gestion de la ressource, il va être impératif, voire vital, d'être en capacité d'élaborer ces règles de gestion commune, c'est-à-dire de savoir se parler, s'écouter, « s'orchestrer ». Cette capacité à s'entendre, au sens premier du terme, dans un monde saturé de messages, où le risque est parfois de se situer de manière prépondérante du côté de l'émetteur, et plus rarement du côté du récepteur, devient sans doute une gageure. Outre le fait d'apprendre, ou de réapprendre, à s'écouter, qui est le socle initial fondamental de toute communication, se pose ensuite la question de savoir comment construire, gérer et traverser les désaccords. Avant même d'envisager l'élaboration d'une forme de consensus, il est important d'arriver à construire du dissensus: comment ne pas être d'accord ensemble? Comment gérer, arbitrer, décider quand les points de vue sont divergents, les intérêts entrent en conflit, les horizons ne sont plus partagés? Dans son processus même d'institution et de fonctionnement, le système des communs nécessite de développer l'art du dissensus et de la controverse. À une époque où les moyens technologiques dont on dispose – notamment les réseaux sociaux – et les modalités dominantes d'organisation des échanges dans les médias privilè-



gient souvent les positionnements clivés et antithétiques, on mesure le travail et l'effort à accomplir pour adopter et faire sien ces modalités relationnelles. En effet, tout l'art de la controverse est de parvenir à rester en contact tout en étant, au moins pour un temps, en opposition ou sur des positions opposées: comment faire pour arriver à s'écouter quand on ne s'entend pas, comment ne pas être d'accord ensemble? Cette troisième voie proposée par le système des communs invite à accepter que notre réalité est forgée d'une multitude de projections, dont nous avons besoin de prendre conscience, éventuellement de lâcher ou à tout le moins de réinterroger; et que le commun n'est pas une simple addition ou juxtaposition de points de vue ou de désirs individuels. Ce n'est pas non plus un plus petit dénominateur, l'intersection de mondes qui se télescopent ou s'emboîtent plus ou moins bien. Le commun, finalement, est ce qui émerge au terme d'échanges, de confrontations de points de vue, de changements de perspective, c'est ce qui n'appartient ni à l'un, ni à l'autre mais surgit comme encore autre chose. Pour reprendre une expression de Thierry Paquot, le commun au final est ce qui nous oblige.

**FAIRE DE L'INDIVIDU UN SUJET  
SECOND PAR RAPPORT À LA  
RELATION EST UNE RÉVOLUTION  
DANS UN ENVIRONNEMENT  
QUI VALORISE L'INDIVIDU**

## UN NÉCESSAIRE DÉCENTREMENT DE SOI-MÊME: UNE RÉVOLUTION POUR NOTRE MONDE D'INDIVIDUS ?

Enfin, en mettant la relation au cœur même du système des communs, en faisant des règles relationnelles qui tissent le réseau d'interrelations d'une communauté un élément central du système – au même titre que la ressource elle-même et la communauté qui prétend la gérer –, cette posture invite à un décentrement qui peut apparaître comme révolutionnaire, radical, ou à tout le moins dérangeant dans une société qui a fait de l'émancipation individuelle un des critères fondamentaux à l'aune duquel mesurer sa réussite personnelle. Faire de l'individu un sujet second par rapport à la relation est une révolution quasi copernicienne dans un environnement qui valorise l'individu et œuvre à toujours davantage donner à chacun la sensation qu'il est une entité privilégiée, identifiée et reconnue comme telle. Cette manière d'être au monde, qui privilégie la mise en contact et ses modalités sur la quête d'un absolu de soi-même ne va pas forcément de soi dans nos sociétés contemporaines hyper-individualisées qui cherchent à donner à l'individu la sensation qu'il est à l'origine de la maîtrise de son environnement, de ses actes et des événements qui y surviennent.

Cette importance accordée à la relation dans la matrice du système des communs vient bousculer une autre dichotomie qui traverse, comme une ligne de fracture, nos sociétés d'aujourd'hui. Une ligne de crête ou de précipice semble en effet aujourd'hui séparer la société en deux mondes étanches



l'un à l'autre, deux manières d'être et d'envisager notre inscription dans le monde. Il y a la voie qui fait de l'individu la figure-étalon à l'aune de laquelle concevoir le monde et prendre les décisions qui lui donnent ses contours et ses couleurs; ou alors celle qui fait de la communauté le paradigme de construction du monde, et qui subsume dans cette dimension communautaire toute velléité de singularité ou d'affichage individuel. Le système des communs offre la possibilité - complexe et exigeante - de ne pas avoir à choisir entre ces deux alternatives radicales et excluantes l'une de l'autre. Il propose de se construire dans son individualité au sein d'un groupe et vient ainsi nourrir et alimenter le double besoin d'appartenance et de liberté des humains. Trouver notre positionnement sur l'axe « appartenance - liberté » en cultivant une posture fondée sur un « et » plus nuancé et inclusif, plutôt que sur un « ou » radical et excluant, associer tout à la fois notre besoin primaire d'appartenance à un groupe et notre envie d'individuation est peut-être ce que permet le paradigme des communs. Par son processus d'institution et de fonctionnement, il permet à chaque individu de faire à la fois partie d'un collectif, d'être membre d'un groupe, d'une communauté tout en lui offrant aussi la possibilité d'avancer et d'évoluer dans le processus d'émancipation individuelle, à l'œuvre dans les sociétés occidentales modernes depuis l'époque des Lumières. Par la proposition d'une inscription responsable et singulière dans un ensemble collectif, le système des communs offre un terrain d'expérimentation et de déploiement de ce double besoin : comment être libre ensemble, sans avoir à choisir entre deux postures qui seraient ex-

clusives l'une de l'autre (soit l'appartenance à un groupe, soit l'expression de sa singularité et de son individualité). Le système des communs, à la condition d'opérer cette opération de décentrement et d'accepter la proposition de mettre notre attention et notre énergie sur la relation que nous tissons avec l'autre et avec notre environnement plutôt que sur les contours de notre moi individuel qui serait considéré comme une entité isolée, abstraite de son environnement, capable de vivre de manière autonome, vient maintenir en tension ces deux polarités constitutives de l'identité même de chacun : le besoin d'appartenance et le besoin d'individuation.

Si le système des communs a été testé, expérimenté et a pu être observé à des échelles fines, reste la question du passage à l'échelle. Comment ce système est-il « scalable » ? comment peut-on le mettre à l'échelle de la planète et est-ce seulement possible ? Le pari et l'hypothèse de cette révolution qu'exige de nous la mise en œuvre de ce système des communs est qu'une fois partagée, acquise, insufflée comme une culture commune, comme une manière d'être au monde partagée par un nombre suffisant de personnes, dans des situations décisionnelles variées, et des contextes diversifiés, une sorte de *tipping point* sera franchi qui donnera à cette manière de s'inscrire dans le monde - à l'œuvre en certains points du globe et qui a présidé à certains moments de l'histoire aux rapports humains, sociaux et économiques - une sorte de logique et d'évidence qui lui permettra de donner sa note et sa tonalité à l'orchestre du chœur humain.